Rapport

concernant la Conférence des donateurs à Djibouti 21 - 23 novembre 1983

Rédacteur: Francis Cousin, Secrétaire d'ambassade, Addis Abeba

## 1. Participation

Vingt-six Etats et trente-trois organisations ont délégué des représentants à Djibouti (cf. liste ci-jointe des participants, annexe 1).

La France était représentée par son Ministre de la coopération et du développement, M. Christian Nucci. A noter également la présence au niveau de ministres des représentants de l'Ethiopie (M. Wolle Checkol, Ministre du commerce extérieur), du Kénya et de la Somalie (Ministres d'Etat). Les Etats-Unis avaient délégué M. Glem Patterson, Sous-Secrétaire d'Etat Adjoint à l'Agence pour le Développement International (AID). En ce qui concerne la participation arabe, elle était relativement forte, notamment pour ce qui a trait aux organisations.

Absents: exceptée la Roumanie, tous les pays du bloc socialiste, mais aussi les pays scandinaves et du Benelux. L'URSS, qui entretient une ambassade à Djibouti, n'était donc pas présente et, selon une source djiboutienne, n'aurait pas répondu à l'invitation qui lui avait été adressée. Cette version est toutefois en contradiction avec celle du délégué roumain, qui croit savoir de bonne source que parmi les pays socialistes, seules la Chine, la Roumanie et la Yougoslavie auraient été invitées.

# 2. Organisation

Le Gouvernement de Djibouti attachait visiblement beaucoup d'importance au succès de la conférence et avait pris des dispositions en conséquence, tant du point de vue protocolaire qu'en ce qui concerne la sécurité. Tout



a été fait pour faciliter le séjour des délégués, le Gouvernement ayant même prévu de prendre à sa charge leurs frais d'hôtel et de repas (situation quelque peu embarrassante pour qui n'était pas donateur potentiel, aucune distinction n'ayant été opérée entre donateurs et observateurs; à défaut de pouvoir payer sa chambre, le soussigné a réglé ses notes de repas).

## 3. Déroulement et résultats

Cette réunion a permis de constater que Djibouti, qui a accédé à l'indépendance le 27 juin 1977, dispose d'un certain capital de sympathie - pas forcément désintéressée, compte tenu de la situation stratégiquement intéressante de jeune Etat - qui devrait lui valoir certains atouts pour la mise en oeuvre de son programme de développement. Aucune polémique n'a surgi en cours de réunion, malgré la présence à celle-ci de représentants d'Etats aux tendances aussi diverses que l'Arabie saoudite, la Libye, l'Ethiopie ou la Somalie. La conférence a donc pu se concentrer sur les objectifs qui lui étaient assignés, à savoir réunir des aides pour le programme d'investissements présenté par Djibouti pour la période 1983-88. Les orateurs ont été unanimes à relever l'excellent travail préparatoire réalisé pour la mise au point de la documentation et la cohérence des projets présentés. Ce travail de préparation a permis de réunir notamment des sources de références d'une utilité qui dépassera le cadre de la conférence proprement dite.

Dans l'ensemble, la réunion semble avoir dégagé des résultats positifs pour Djibouti. Les donateurs ont surtout porté leur intérêt sur les projets productifs (p.ex. abattoir, tannerie, quai de pêche, infrastructure aéro-portuaire etc.). Ont en outre eu les faveurs de certains donateurs (France, pays arabes) les projets permettant d'affirmer à Djibouti leur présence dans les domaines socio-culturels (p.ex. télécommunications, télévision, éducation et formation). Quelques orateurs (Autriche, France) ont souligné que leur aide s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés pour porter leur APD à 0,7% du PNB et découlait, en particulier, de leur engagement pris à la Conférence de Paris de consacrer 0,15% du PNB pour l'aide aux PMA.

Il est difficile de chiffrer exactement les financements que la conférence aura effectivement déclenchés, une partie des annonces faites portant sur des projets déjà en cours ou pour lesquels des fonds auraient sans doute été disponibles indépendamment de cette réunion. En outre, une partie des annonces ont été précisées ultérieurement au sein des groupes de travail constitués pour chaque secteur et non en plénum, ce qui rend plus difficile la vue d'ensemble. A noter cependant les deux contributions les plus substantielles annoncées durant les travaux pléniers: 25 millions de dollars EU mis à disposition par le Fonds koweitien pour divers projets répondant aux voeux du gouvernement djiboutien (cf. annexe 3) et 10 millions de dollars EU mis à disposition dans un sens identique par les Emirats Arabes Unis. Parallèlement, l'Arabie saoudite poursuit une aide importante accordée dans la plupart des secteurs depuis l'indépendance de Djibouti.

Une synthèse a été distribuée au terme de la conférence, document qui récapitule les résultats par secteurs et par projets (cf. annexe 2). Cette synthèse étant cependant rédigée en termes plutôt généraux, le soussigné

- 4 -

s'est efforcé d'établir une récapitulation plus détaillée, surtout en ce qui concerne les sources de financement (cf. annexe 3).

### 4. Position de la Suisse

Celle-ci ressort de la lettre de la DDA du 21.10.83 (ad t.311 Djibouti - CP/tf), qui a été utile pour la préparation de ce déplacement.

Un problème s'est présenté cependant au sujet de la mission effectuée à Djibouti en septembre dernier par le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe. Comme l'on sait, le Corps a caressé l'idée de construire une école à Djibouti; à cet effet, il a décidé d'y effectuer ladite mission de reconnaissance. Il aurait été utile, au retour de cette mission et avant la tenue de la conférence, de disposer d'un rapport des envoyés du Corps. Ce document ne devait pas nécessairement porter sur un projet définitif, l'essentiel pour un délégué étant d'être bien documenté. Le fait de n'avoir pas disposé d'un tel rapport sur place a été source de certains embarras, vu les questions précises posées par plusieurs personnalités djiboutiennes concernant les intentions du Corps, c'est-à-dire de la Suisse.

Située dans le temps peu avant la Conférence des donateurs, la mission de septembre a en effet visiblement eu pour conséquence d'éveiller des espoirs (cf. ma lettre du 23.8.83 concernant cet aspect de la mission). Cette impression m'avait été confirmée à Addis Abeba peu avant le début de la conférence par le Chargé d'affaires des Pays-Bas, qui revenait de Djibouti où il avait entendu parler de "l'école que va construire la Suisse". A Djibouti même, lors d'une réunion officielle, le Chef du service

des relations bilatérales du MAE, M. Rachad Farah, a abordé le soussigné en se référant à la mission de septembre et aux contacts qu'a eus le Corps avec le Consul honoraire de Djibouti à Genève, M. J.E. de Trentinian. Se faisant le porte-parole de son ministre, il a souhaité de façon pressante que la Suisse annonce solennellement le lendemain matin, en plénum, le projet d'école à la Conférence des donateurs. Force m'a été de faire des réserves à l'égard des hôtes djiboutiens vu l'état des informations disponibles, ceci tout en évitant de les froisser. A cet égard et vu l'insistance témoignée au sujet du projet d'école, j'ai remanié le soir-même la déclaration préparée à Addis Abeba avant le départ, de manière que celle-ci représente un compromis entre notre position et les espoirs de la partie djiboutienne. Vous recevez ci-joint copie de ladite déclaration (annexe 5).

S'il a donc fallu tenter de ménager à la fois "la chèvre et le chou", des questions sont restées ouvertes pendant la Conférence des donateurs et les entretiens qui l'ont entourée:

- a) Quels ont été à Djibouti les interlocuteurs des représentants du Corps?
- b) Sur quels projets exactement (nos selon recueil) les entretiens ont-ils porté?
- c) Quel est le projet d'alimentation en eau qui aurait été examiné selon lettre du 23.10.81 et télex du 11.11.83? (figure-t-il dans le recueil? aucun interlocuteur djiboutien n'en a fait mention)
- d) Aurait-il été question aussi d'un projet de santé, qui n'a pas été mentionné dans les communications susmentionnées, mais dont m'ont parlé divers interlocuteurs djiboutiens?

e) Pourquoi le projet d'école, auquel le Gouvernement de Djibouti tient visiblement beaucoup, a-t-il été considéré par le Corps comme pas réalisable? S'agitil de l'enveloppe financière?

Indépendamment des réponses à ces questions, qui sont attendues avec intérêt, la balle est dans tous les cas dans notre camp. Il nous appartient donc de ne pas décevoir davantage le partenaire djiboutien. A ce sujet, s'il paraît compréhensible que les représentants du Corps aient peut-être été surpris que leurs interlocuteurs trouvent "modeste" l'aide envisagée pour l'école - un ordre de grandeur de fr.s. 900'000.-- est en effet pour nous déjà substantiel - la réaction des responsables djiboutiens était prévisible si l'on considère la valeur des projets inscrits à ce titre dans la documentation qui a été envoyée aux pays invités à la Conférence des donateurs.

Vu les espoirs suscités, il sera difficile d'écarter définitivement le projet d'école. Ainsi qu'on me l'a confié en coulisses, Djibouti attache beaucoup d'importance à la réalisation d'un projet scolaire par la Suisse pour ne pas dépendre presque entièrement d'une aide arabe dans ce domaine (qui dit aide arabe dans ce secteur dit arabisation, pour laquelle Djibouti n'est pas préparé). C'est pourquoi, au-delà de l'importance matérielle de notre aide, celle-ci revêt pour Djibouti valeur de symbole s'il s'agit d'un groupe scolaire, d'où l'espoir persistant que la Suisse fera quelque chose dans ce secteur. Ainsi que me l'a précisé le Ministre de l'éducation le dernier soir, Djibouti se contenterait au besoin d'une école plus petite, coûtant moins d'un million de francs suisses...

7 - Consign

F. Cousin

P.S.: Avant une prochaine mission du Corps à Djibouti et en fonction des renseignements à recevoir, cette ambassade reviendra volontiers plus en détail sur l'un ou l'autre point concernant les options envisagées, dans l'intérêt de la chose.

### Annexes:

- 1) liste participants
- 2) synthèse
- 3) détails par projets
- 4) allocution d'ouverture du Président de la République de Djibouti
- 5) déclaration du délégué de la Suisse